L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 15 FEVRIER 1837.

CHEMIN DE FER DE NASHVILLE.

Nous avons reçu une communication écrite en anglais, signé Clinton, que le manque d'espace nous empêche de publier dans la partie française de notre journal. Cette pièce nous semble résoudre victorieusement la question qui a été agitée pendant plusieurs jours dans le sein du sénat, de savoir si l'Etat doit ou non voler au secours de la compagnie. Il doit le faire parceque du succès de l'entreprise il résultera un bien général pour la Louisiane. L'opposition de la députation de l'Ouest y est sans fondement, dit l'écrivain, puisque par le fait de l'existence du chemin de fer de Clinton et de Port Hudson, qui viendra joindre celui de Nashville au bourg de Uncle Sam, et par l'existence du chemin de fer de l'Atchafalaya qui vient aboutir à une courte distance de celui de Port Hudson, il y aura une route d'établie entre la Nouvelle-Orléans et les Opelousas, dont la distance ne sera que de 150 milles. Il ne faudra ainsi que 7 à 8 heures pour se transporter de l'un à l'autre de ces deux endroits.

Nous croyons devoir recommander à nos sénateurs la lecture de ce document.

BANQUE NATIONALE.

Mr. Lawrence, de la Chambre des Représentans des Etats-Unis, a présenté une pétition de la Chambre de Commerce de Boston, demandant qu'une banque nationale soit établie dans la ville de New-York. Le sujet a été référé au comité du Commerce.

Mercredi le 8 du courant, a été le jour fixé par une résolution des deux Chambres du Congrès, pour compter les votes donnés à l'élection du Président et Vice-Président des Etats-Unis.

Congrès Général.

QUESTION DE L'ABOLITIONISME.

C'est avec regret que nous nous voyons obligé d'entretenir nos lecteurs des scènes scandaleuses qui ont eu lieu dans le sein du Congrès Général, le 6 du courant. Toute la séance de ce jour fut exclusivement consacrée à la question de l'abolitionisme; et nous laissons à la honte de ce corps, les ébats et les motifs qui les ont occasionnés sont tels que nous rougissons nous-mêmes d'avoir à les transcrire dans les colonnes de notre feuille. L'intérêt public nous commande néanmoins cette mesure: il est de notre devoir d'éclairer la Louisiane sur les menées des abolitionistes du Congrès, afin qu'elle puisse se mettre en garde contre les dangers qui la menacent.

Il semblerait que les deux branches de l'assemblée générale s'étaient donné le mot pour agiter dans leur sein, le même jour à la même heure, une question à laquelle est attaché le sort de l'Union et peut-être la ruine des Etats du Sud. Au sénat cependant la tempête a été moins grand: la discussion n'a roulé que sur ce point: recevra-t-on ou ne recevra-t-on pas les pétitions des négrophiles. La question fut décidée par la négative par le vote suivant:

Messieurs Davis, Ewing (Ohio), Henricks, Knight, Lyon, Niles, Prentiss, Robbins, Southard, Swift, Tomlinson, Wall, 13 oui—MM. Bayard, Benton, Black, Brown, Buchanan, Calhoun, Clayton, Cuthbert, Ewing (Ill), Fulton, Grund, Hubbard, Kent, King (Ala), King (Geor.), Linn, Lyon, Moore, Mouton, Nicholas, Norvell, Page, Preston, Rives, Robinson, Ruggles, Sevier, Strange, Walker, White, Wright—31 non.

Dans la chambre les choses ont été poussées au dernier degré d'impudence et d'infamie. M. Adams, sur le front duquel nous avons déjà appliqué le cachet de la réprobation, M. Adams qui devrait être déjà pendu en effigie et flétri par l'opinion publique, comme l'ont été les Tappan, les Garrison, les Thompson; M. Adams, l'homme naguère élevé à la première magistrature du pays, et qui représente dans ce moment un des premiers Etats de la confédération M. A... enfin vient d'ajouter une nouvelle souillure à ses souillures politiques!... Il n'a pas craint ... de boue de se lever et de présenter une ... par des esclaves, demandant l'abolition de l'esclavage!... Nous arrêtons ici nos commentaires, pour livrer au public cette partie de la séance de la chambre qui a trait à la conduite de M. Adams.

M. Adams se lève et dit qu'il a une pétition de 22 personnes qui se déclarent esclaves. Avant de la présenter, il veut savoir si cette pétition n'entre pas dans la catégorie de celles dont le dépôt sur le bureau est ordonné par le réglement. Il la gardera par devers lui jusqu'à ce que la question soit décidée.

M. Lewis dit qu'il entrait dans les pouvoirs de la chambre de PUNIR cette tentative de présenter une pétition signée par des esclaves. Si nous n'avions pas ce droit, il vaudrait mieux que chacun des députés s'en retournât chez lui. (Plusieurs membres demandent à haute voix que M. Adams devait être chassé de la chambre.)

M. Patton observe qu'une autre pétition présentée dans la matinée par M. Adams, au nom de quelques habitans de Fredericksburg (Virg.) était d'une nature décente; mais que l'ayant examinée, il a trouvé qu'elle était signée par des hommes de couleur dont la réputation est infâme.

M. Alford dit que dès que la pétition (celle des esclaves) sera présentée et qu'elle appartiendra à la chambre il fera la motion qu'elle soit enlevée du régistre et brûlée. Il compte sur l'appui de ses collègues du Sud dans la défense de cette cause. Si cet état de chose se continuait, il faudrait dire adieu à l'Union.

M. Thompson, de la Caroline du Sud, se lève et demande que M. Adams présente sa pétition ou bien qu'il fasse la motion qu'on la lise. Alors il présentera à son tour une résolution qu'il tient dans ses mains pour CHASSER M. ADAMS de la chambre.

Le même membre fait la motion que M. Adams soit traduit à la barre de la chambre pour y recevoir la censure de l'Orateur, en raison de l'insulte qu'il a faite au corps entier en introduisant une pétition des esclaves. Cette motion était livrée aux débats, (3 heures de l'après midi,) lorsque le rapport de notre correspondant a été clos.

Des lettres de Buenos Ayres, en date du 11 novembre, annoncent qu'un armistice de 4 mois a été conclu entre le Chili et le Perou, dans le but de terminer leur différend à l'amiable.

NOUVELLES IMPORTANTES D'EUROPE.

Dix jours plus Récentes!

Nous devons à l'obligeance du capitaine Wilson, du navire *Vespasius*, parti du Havre le 1er janvier, une liasse de journaux jusqu'au jour de son départ, desquels nous avons extrait les nouvelles les plus importantes, que nos lecteurs trouveront dans notre numéro de ce jour.

Nouvel attentat sur Louis-Philippe.

PARIS, 27 Décembre.

CORRESPONDANCE GENERALE.

Aujourd'hui, à une heure, le roi est sorti des Tuileries pour se rendre à la séance d'ouverture des chambres. Le cortège royal était très nombreux; les précautions les plus grandes avaient été prises. Deux haies de gardes nationaux et de soldats de ligne fermaient la ligne que la voiture du roi devait parcourir pour se rendre à la chambre des députés par le quai de la terrasse du bord de l'eau et le pont de la Concorde. On remarqua cependant que lorsque le cortège sortit par la porte du guichet des Tuileries, un mouvement s'opéra dans les rangs des gardes nationaux qui tenaient la droite, et la compagnie qui était échelonnée sur un ou deux rangs depuis la grille des cuisines située en face du Pont-Royal jusques à la hauteur de cent pas au-delà de l'entrée ordinaire du jardin des Tuileries, se resserra sur trois rangs. Ce mouvement laissa vide de troupes l'espace que nous venons de désigner. Des agens de police, qui s'aperçurent de ce défaut de précaution, coururent aussitôt prévenir les officiers qui laissant aligner leur troisième rang et espacer leurs hommes, parvinrent à remplir à-peu-près ce vide, en laissant toutefois entre chaque soldat de nombreuses clairières.

A ce moment, la voiture royale dans laquelle étaient Louis-Philippe, avant à sa droite le duc d'Orléans, et le duc de Nemours assis sur la banquette du devant, en face de son père, dépassait le Pont-Royal; à peine avait-elle débordé la grille d'entrée du jardin, qu'une explosion se fit entendre, et on vit un jeune homme adossé au pied de la terrasse du bord de l'eau, qui avait été interdite aux promeneurs, tenant à sa main un pistolet qu'il venait de décharger sur la voiture du roi. Louis-Philippe, en ce moment, avait la tête et la moitié du corps hors de la fenêtre de la voiture, et saluait de la main les nombreux spectateurs accourus sur le passage du cortège. On se jeta aussitôt sur l'assassin, qui ne fit aucune résistance et se laissa désarmer. On lui enleva un second pistolet qu'il avait sous ses habits. La voiture royale continua sa route sans que l'on pût savoir si quelqu'un de ceux qui y étaient avait été blessé.

On remarqua que le roi ne se hâta pas, comme lors de l'attentat d'Alibaud, de rassurer les assistans, et se montrant en s'écriant que personne n'avait reçu de blessures. L'émotion du public fut très-grande. On se jeta sur l'assassin, et sans la présence des gardes nationaux et de plusieurs agens de police, il eût été immolé. Trois personnes ont été arrêtées à côté de lui, une d'elles avait, dit-on, le pistolet à la main, et s'apprêtait à tirer lui sur le roi; les deux autres ont été arrêtées sur des présomptions. On dit même que l'une d'elles vient d'être relâchée. L'assassin est un jeune homme de dix-huit à vingt ans; sa chevelure est blonde; sa mise était assez recherchée. Le coup a été tiré en avant de la voiture. La balle, qui a dévié, a brisé la glace de devant, dont les éclats ont atteint le duc de Nemours et le duc d'Orléans, qui a été légèrement blessé à la figure.

—Les jours du roi ont encore été menacés aujourd'hui! Comme au 28 juillet, comme au 25 juin 1835, les passions de quelques misérables, les ont portés à se venger sur la personne royale. Nous n'avons pas besoin de flétrir cette désolante doctrine; depuis longtemps tous les partis sont unanimes sur ce point, et jamais les hommes de cœur des partis n'inscriront le mot *Regicide* sur leur bannière.

Mais nous avons besoin de faire ressortir alors qu'un si triste événement fait rêver douloureusement sur le passé et sur l'avenir, nous avons besoin de faire remarquer la tenue pleine de modération, et souvent même timide, de la presse depuis quinze mois. L'accusera-t-on cette fois encore? Non, sans doute, et les énergumènes du pouvoir ne l'oseraient pas. Comme le suicide, le régicide est passé à l'état chronique; c'est une fièvre intermittente dont le médecin n'est pas encore trouvé.

Va-t-on, comme on l'a fait déjà deux fois, redoubler de rigueurs envers la presse, envers la liberté individuelle? Nous ne le croyons pas, car l'expérience parle trop haut cette fois, et si les amis du ministère actuel pensent tirer profit de ce nouveau crime, ils se trompent grandement; car c'est peut-être leur coup de grâce.

—Une autre version sur l'individualité de l'assassin, c'est qu'il était mal vêtu et atteint de la gale. Agé de 26 ans à peu près, et de forte corpulence. Il est certain qu'un des individus arrêtés répond à certaines parties de ce signalement; mais nous ne croyons pas, au dire de témoins oculaires, que ce soit l'assassin. Aux portes des Tuileries on l'a déposé, il a déclaré ne vouloir pas faire connaître son nom, et avoir les moyens de rester inconnu. Il avait au moins pris les précautions nécessaires, car son linge était démarqué, on n'a trouvé sur lui ni argent ni papiers.

Suivant certaines personnes, le second des indivi-

dus arrêtés, l'aurait été au moment où il ajustait à son tour la voiture royale. Ce qui est certain, c'est que son arrestation n'a pas été faite sans difficulté, et que dans la foule qui l'entourait, il y a eu quelque résistance non qu'on croie qu'il eût des complices dans cette foule, mais apparemment parce qu'on ne s'y rendait pas compte du motif qui le faisait arrêter.

M. Houssot, agent de change, est un de ceux qui ont procédé aux arrestations faites. Il a même croqué le portrait d'un des individus arrêtés, qui circulait aujourd'hui au parquet de la bourse.

L'assassin a, dit-on déclaré qu'il était peintre en bâtimens. On ajoute, nous ne savons sur quel fondement, qu'il est de Saint-Claude, département du Jura.

Le pistolet, dont s'est servi l'auteur de l'attentat, est une arme dite demi arçon. L'explosion a été forte, et annonce que l'arme était puissamment chargée.

PARIS, 27 Décembre.

Chambre des Députés.

SEANCE ROYALE.

Dès bonne heure de brillans équipages encombraient la place et tous les abords du palais Bourbon; dans l'intérieur, une foule de curieux privilégiés attendent avec impatience, dans le vestibule, l'instant où l'ouverture des tribunes leur permettra de contempler la solennité royale.

A dix heures et demie, l'entrée de la salle des séances est enfin donnée au public.

Quelques changemens ont eu lieu dans la disposition ordinaire de la salle. A la place de la tribune, des bureaux, des secrétaires et du président, s'élève une estrade où des sièges sont préparés pour S. M. et ses fils. Devant cette estrade et sur divers gradins, sont les places réservées aux ministres, aux maréchaux, et aux députations du conseil-d'état, et des maîtres des requêtes.

Parmi les notabilités parlementaires que nous avons remarquées dans différens groupes, nous citerons MM. Salverte, Laffitte, Garnier-Pagès, Lacave-Laplagne, Vivien, Salverte, Anguis, Teste, Isambert, Ducos, Demarçay, Duvergier de Hauranne, J. Lefèvre, G. et B. Delessert, Kératry, Viennet, Fulchiron; M. Berryer, on grand deuil; puis enfin M. Thiers qui, en attendant l'ouverture de la séance, est resté dans un assez grand isolement.

A une heure trois-quarts, la députation du conseil-d'état est venue prendre sa place au pied de l'estrade. Ensuite, MM. les pairs et MM. les députés viennent occuper, les premiers les bancs de la droite, les seconds les bancs de la gauche. Peu de temps après, la reine parait dans la tribune, accompagnée des deux princesses ses filles et de ses deux plus jeunes fils, les ducs d'Aumale et de Montpensier. Après quelques instans d'attente, une certaine agitation se manifeste dans le palais. M. Lemercier, député de l'Orne, qui, en sa qualité de colonel de la 10e légion, commandait le poste de la chambre, parait dans la salle; et, après avoir dit principalement quelques mots à différens membres de la chambre des pairs et des députés, le bruit se répand qu'un coup de pistolet a été tiré sur le roi. Enfin, à une heure et demie, le roi, LL. AA. RR. Mgrs. le duc d'Orléans, le duc de Nemours et le duc d'Aumale, accompagnés des ministres, de six de MM. les maréchaux de France et d'un nombreux état-major, montent sur l'estrade, aux sièges qui leur sont préparés. Alors, des plus vives acclamations éclatent les cris prolongés de *Vive le Roi!* mais ces cris, on le sent, ne sont pas un simple cérémonial; ils sont inspirés par un danger auquel le roi vient d'être exposé. Jamais démonstrations plus vives n'avaient éclaté en pareille circonstance. Le roi paraît fort ému. Mgr. le duc d'Orléans a le visage fort animé. Nous remarquons qu'il porte fréquemment sa main vers son front. Mgrs les ducs de Nemours et de Joinville sont moins émus. Enfin, les cris de *vive le roi* ayant cessé, S. M. lit le discours suivant:

DISCOURS DU ROI DES FRANCAIS A la Chambre des Députés.

"Messieurs les Pairs et messieurs les Députés,

"La France continue de recueillir les fruits de son courage et de sa sagesse; les institutions s'affermissent, sa prospérité s'accroît; et en vous réunissant aujourd'hui, je n'ai qu'à me féliciter avec vous du succès de nos efforts pour le bonheur de notre patrie.

"Je reçois de toutes les puissances étrangères les assurances les plus pacifiques. Le repos du monde se trouve pour long-tems à l'abri de toute atteinte.

"Nos relations diplomatiques avec les Etats-Unis ont repris leur cours; le traité du 4 juillet 1831 reçoit son exécution, et j'espère que rien ne viendra plus troubler la bonne harmonie qui règne entre cet Etat et la France.

"Un différend s'est élevé entre la France et la Suisse; des explications satisfaisantes ont été données, et l'amitié entre deux peuples voisins, entre deux vieux alliés, est solidement rétablie.

"La Péninsule est encore troublée par de fatales dissentions. Des événemens graves à Madrid et à Lisbonne ont ébranlé deux constitutions, et la guerre civile dans la Péninsule ne semble pas toucher à son terme. Je continue, avec mon allié le roi de la Grande-Bretagne, à faire exécuter le traité de la quadruple-alliance avec une fidélité religieuse; je fais les vœux les plus sincères pour la consolidation du trône d'Isabelle II, et j'espère qu'il nous sera donné de le voir bientôt triompher des obstacles qu'il rencontre.

"Mais je m'applaudis d'avoir préservé la France de sacrifices dont on ne pourrait calculer la grandeur (aux bancs des doctrinaires: très-bien! très-bien!) La France garde le sang de ses enfans pour le soutien de sa propre cause; et quand elle leur demande de le verser pour elle, elle ne les fait marcher que sous son glorieux drapeau. (Aux mêmes bancs: très-bien! très-bien!)

"Nous avons récemment éprouvé des pertes douloureuses; mon second fils, comme son frère aîné, a partagé les travaux et les souffrances de nos soldats. Si le succès n'a pas répondu à leurs efforts combinés, il faut moins en accuser leur constance que la rigueur des climats. Vous voudrez avec moi, Messieurs, assurer à nos armes la prépondérance qu'elles ont conservée jusqu'ici.

"Depuis la dernière session, un attentat a été dirigé contre mes jours; mais le ciel m'a protégé alors comme il vient de le faire encore. (De toutes parts: Vive le roi! vive le roi!) Une tendance d'insurrection nous a dernièrement affligés; elle n'a servi qu'à faire éclater la fidélité de l'armée.

"J'ai épousé le vœu de mon cœur en exerçant le droit de grâce envers ceux des condamnés que la clémence pouvait atteindre sans danger.

"Indépendamment des lois qui ont été soumises à votre délibération et que vous n'avez pu discuter dans la dernière session, vous aurez à vous occuper des lois concernant ma famille, et de lois destinées à compléter la législation.

"J'ai à me féliciter de la prospérité du revenu public. Nous nous occuperons d'une mesure financière conforme au vœu de la chambre, aussitôt que le retour de l'abondance des capitaux nous le permettra. Je suis heureux de voir que la gêne qui s'est fait sentir dans un pays voisin n'a pas eu de contre-coup dans notre pays. Le bien-être augmente et se développe. Pour accélérer cet heureux mouvement, j'ai ordonné que l'on vous donnât un grand ensemble de travaux publics. Les canaux, les chemins avancent tour à tour vers leur terme.

"Messieurs, continuons à marcher dans la même voie; c'est ainsi que nous ferons le bonheur de notre pays. J'ai compté, messieurs, sur votre loyal concours pour assurer à la France toute la prospérité dont peut jouir un pays libre, sous l'égide d'un gouvernement national."

Après cette lecture, les acclamations qui ont accueilli le roi à son entrée se font entendre de nouveau.

M. de Gasparin, ministre de l'intérieur, après avoir pris les ordres du roi, fait l'appel des députés élus ou réélus depuis la dernière session; il donne lecture de la formule du serment; MM. Boyard, Hébert, Duchâtel, Guizot, Martin (du Nord), Poulle, Félix-Réal, Schramm et Vitet, prêtent serment.

M. Persil, garde-des-sceaux, déclare, au nom du roi, que la session de 1837 est ouverte.

PARIS, 29 décembre.

Il y a eu ce matin réceptions particulières chez les princes: le duc d'Orléans a reçu tous les officiers de l'armée d'Afrique qui se trouvent à Paris. Les mêmes ont eu l'honneur d'être présentés au duc de Nemours. Les deux princes ont mis la plus grande cordialité et fraternité dans l'accueil qu'ils ont fait à ces officiers. LL. AA. RR. se sont entretenues des désastres de Constantine, et ont exprimé l'espérance de se retrouver prochainement au milieu des braves chargés de faire respecter le drapeau national en Afrique et d'assurer l'intégrité de nos possessions.

De son côté, le prince de Joinville recevait les capitaines de vaisseau qui se trouvent à Paris et qui ont navigué dans le Levant durant la dernière campagne. Le prince s'est longuement entretenu de son voyage, de la considération acquise partout à notre marine, et de l'intention du roi de trouver dans le concours des chambres les moyens d'accroître cette partie de la puissance nationale, en améliorant la position des marins, des veuves et des officiers de tout grade.

Les jeunes princes d'Aumale et de Montpensier, en vacances depuis les fêtes de Noël, ont reçu les félicitations de leurs camarades du collège de Henri IV, qui ont été conduits par le censeur. Cette députation aurait été présentée à la reine si les circonstances l'eussent permis. Les jeunes élèves ont chargé leurs camarades de mille bons souvenirs pour les élèves qui n'ont pu faire partie de cette députation.

—L'attentat du 27 a épuisé les deux premiers jours son influence sur la rente. Aujourd'hui que l'assassin est connu, qu'il est impossible de lui trouver d'autres complices que les histoires du dernier siècle, et que malgré les projets d'un certain parti, le hideux fantôme de l'assassinat n'apparaîtra que dans la personne unique de Meunier, on a repris, à la bourse de Tortoni, ce matin, le cours des récriminations contre le ministère: Ce n'est plus en se demandant le cours de la rente ou la cote des fonds anglais, qui manque depuis cinq jours que l'on s'aborde, mais en se demandant: le ministère aura-t-il la majorité? La bourse, il faut en convenir, fatiguée des inutiles combats de la guerre civile en Espagne, trouve étrange qu'on parle de fidélité religieuse dans l'exécution du traité de la quadruple alliance, et demande si on s'est si peu informé jusqu'ici de l'esprit de ce traité qu'on soit forcé de l'avouer, par un retour sincère à son exécution, sans doute par réciprocité des procédés qui allient le deuil de Charles X, l'occupation de Saint Sébastien et du passage avec la dissolution du corps auxiliaire français à la frontière française, les franchises de la contrebande carliste et nos vœux pour l'affermissement de la monarchie constitutionnelle sous l'autorité d'Isabelle seconde.

La bourse était donc préoccupée de l'attitude que prendra la chambre devant le ministère, dans l'adresse, et attendait pour se décider entre les cours sans affaires de 73 fr. 95, que la nationalité française qui trouve dans la chambre, des organes qui fissent entendre le véritable vœu du pays sur l'impopularité d'un ministère qui, pour dater du 6 septembre, n'a nullement renié son origine avec sympathies; qui représente à la fois l'émigration et la restauration, Coblentz et Gand.

—Les renseignemens que vous a portés notre poste ... d'hier, 10 heures du matin, sur l'individualité de Meunier du 27 décembre, sont aujourd'hui officiels. Les journaux ministériels présentent comme tels aux sociétés secrètes.

François Meunier, c'est ainsi qu'on ... est fils d'un propriétaire de la Chapelle-Saint-Denis, près Paris, et neveu de M. Champeron, adjoint au maire de la Villette. Il a été employé quelque temps chez M. Lavaux, sellier-carrossier, rue Montmartre, et son cousin. Il avait été précédemment employé à la Chapelle chez un commissionnaire de roulage. Il logeait en dernier lieu rue Montmartre, No. 33, dans un ... garni.

L'oncle qui l'a ... de M. Barré, carrossier, ... rue Montmartre, No. ..., et ... de M. Lavaux.

M. Lavaux et M. Masson, ancien militaire, rue Faubourg-du-Temple, No. 36, ont été arrêtés en raison de leurs liaisons avec Meunier.

Il parait que le pistolet dont s'est servi Meunier contre le roi, appartenait à M. Lavaux, à qui il avait été dérobé, chez qui un pistolet semblable a été trouvé.

M. Lavaux était, par une singulière coïncidence, un des gardes nationaux à cheval qui accompagnaient le roi. La balle a été retrouvée dans le coussin de la voiture du roi. Elle a pénétré par la glace droite du devant, et elle était par conséquent tirée en avant des chevaux, à la droite du cheval sous verge.

—On disait à la bourse que Bilbao était sur le point d'être débloqué, mais on est sans nouvelles certaines à cet égard.

—On a dénoncé aux autorités de Francfort l'arrivée de quatre propagandistes venant de la Suisse: cette nouvelle a donné lieu à des mesures de précaution du dernier ridicule, et très vexatoires pour les voyageurs.

—On assure que le maréchal Soult vivement sollicité de prêter aux ministres doctrinaires le secours de son illustre épée, a formellement refusé d'entrer dans une combinaison ministérielle dont M. Guizot ferait partie. On dit qu'un remaniement de cabinet est sur le point d'avoir lieu; les premières opérations de la chambre donneront le signal du départ du ministère Molé Guizot.

—On écrit de Toulon, 23 décembre 1836:

Le mouvement commence au port de Toulon. Les bras du télégraphe sont agités toute la journée. On veut connaître tous les moyens de transport dont nous pouvons disposer actuellement; quels sont ceux qui pourront être prêts à un temps déterminé, et enfin de quel nombre d'hommes la marine pourra se charger sans avoir recours aux affrêtemens des navires de commerce, autrement que pour le transport du matériel qui commence à s'effectuer déjà avec rapidité.

L'ordre vient d'être donné au sous-intendant militaire de faire confectionner, dans le plus bref délai, 15,000 petits bidons pour les troupes qui doivent passer en Afrique.

On vient de prescrire aux commandans des vaisseaux le *Montebello*, le *Jupiter* et le *Suffren*, et des corvettes de charge actuellement employées sur les côtes d'Afrique de quitter le port de Toulon immédiatement après qu'elles auront effectué le transport des malades et des blessés qui se trouvent aujourd'hui à Bone, afin de désencombrer cette place, qui va recevoir de nombreuses troupes pour la seconde expédition de Constantine.

On dit que beaucoup de bâtimens de transport et autres seront expédiés à Toulon, des ports de Brest, Lorient, Cherbourg et Bayonne, et que ces bâtimens concourront au transport des troupes, ainsi que les bateaux à vapeur douze plusieurs des ports du Nord doivent rallier celui de Toulon.

—L'église de Ste. Marie (Toulon) a été l'objet déjà de plusieurs discours. L'abbé Guillon, se permettant des excursions dans le domaine de la politique, s'y est vivement relancé par quelques personnes qui n'ont vu en lui qu'un émissaire du parti légitimiste, un énergumène qui lance du haut de la chaire évangélique des anathèmes contre tout ce qui ne partage pas les opinions dont il est le propagateur chaleureux. Son zèle de prosélytisme n'a pas été couronné de tout le succès dont il s'était flatté; aussi assure-on que l'autorité, craignant quelques désordres sérieux, malgré les efforts de la police qui étaient en nombre dans l'église durant ses sermons, l'a fait prier de quitter la ville.

BARCELONNE, 24 décembre.

Correspondance particulière.

On a reçu des nouvelles directes du quartier général d'Espartero qui, depuis le 21, est sur la rive droite du Mervion, avec 8 à 9,000 hommes et une nombreuse artillerie, tandis que sur la rive-gauche manœuvre un égal nombre de troupes.

S'il faut en croire les rapports, les emblats sont bien disposés et Bilbao sera délivrée. Les carlistes ont retiré l'artillerie qui était dirigée contre la place pour l'opposer à celle d'Espartero. Une action est imminente. On croit qu'elle aura lieu aujourd'hui.

Gomez est arrivé à Sodupe, à quatre lieues de Durango avec 1,800 hommes de toutes armes, extrêmement fatigués. Alaix était ces jours derniers à Una, à 3 lieues de Balmaceda, avec 5 mille hommes. Ce général a suivi de près le chef carliste pour opérer une puissante diversion et pour effacer par un grand succès la tache de désobéissance qui pèse sur lui. La victoire seule peut l'excuser.

MADRID, 20 décembre.

Correspondance particulière.

La commencement de la séance de ce jour n'a offert qu'un faible intérêt. A trois heures seulement, après une longue vérification des pouvoirs de plusieurs députés, la discussion des bases de la constitution a été reprise, et M. Vila prenait la parole au départ du courrier.

Une députation de la chambre, conduite par M. Joachim Maria Ferrer, a eu l'honneur d'être admise auprès de S. M., et de lui présenter la loi consacrant les mesures exceptionnelles; on ne doute pas que cette loi sera revêtue, sans retard de la sanction royale.

On attend avec anxiété des dépêches de Barcelonne et de Cadix, dont les dispositions sont peu rassurantes.

Narvaès n'a pas encore quitté Madrid; et le gouvernement n'a encore rien résolu à l'égard du général Alaix. Cette lenteur est commandée par la politique. Alaix pourrait être, avec sa division, très utile à l'armée d'Espartero. Peut-être on attend que le général montre, dans cette circonstance, un dévouement de nature à lui faire pardonner son insubordination passée.

MADRID, 22 déc.

Autre correspondance particulière.

Les cortès constituantes continuent leurs travaux. Si, dans la discussion commencée, l'inhabileté des ministres et l'incapérience de nos députés ne détruisent pas, en les modifiant ou en les altérant, ce que les bases posées par la commission ont de bon, la constitution serait passable, et elle vaudrait mieux que le statut royal. Mais qui peut répondre des votes d'une assemblée médiocre dirigée par des ministres dont tous les antécédens sont contraires aux principes qu'ils professent maintenant et dont l'origine remonte aux événemens de La Granja? M. Calatrava et ceux de ses collègues qui lui sont unis ont la prétention de jouer le rôle des Girondins de France contre la montagne; mais, outre la différence immense qu'il y a d'eux et des révolutionnaires qu'ils combattent aux Vergniaud et aux Robespierre, les élémens ne sont pas les mêmes en Espagne que ceux qui existaient en France en 93 et 94. C'est surtout le patriotisme qui leur manque. Aujourd'hui, l'Espagne ne veut ni des hommes ni des choses de 1812; elle ne veut pas non plus de l'absolutisme; elle veut un progrès lent mais positif. Les hommes qui conviennent à l'Espagne sont ceux que les deux révolutions de 1835 et 1836 ont proscrits et dont le retour est désiré par tous les hommes de bien.

Dans les récentes discussions où Mrs. Arguelles et Lopez ont souvent fatigué l'assemblée par leurs interminables discours, M. Olozaga a montré du talent. Il y a de l'avenir dans ce jeune homme, qui pourra aussi briller un jour du parti dont il a commencé par être un des chefs. Son collègue Cardero, dont les antécédens sont tout à fait révolutionnaires, parait aussi avoir fait de sérieuses réflexions. Peut être ces deux hommes sont destinés à compter parmi ceux qui ont compris la véritable situation du pays.

Extraits des journaux espagnols.

Le brigadier Narvaès a paru dans la tribune réservée aux pairs dans la salle des séances des cortès. Il était revêtu de son uniforme. Sa présence a excité parmi les députés une grande sensation, et des marques flatteuses de sympathie lui ont été prodiguées. Le Castellano, qui n'a pas l'habitude de flatter, se plaît à déclarer au général qu'il doit s'estimer heureux de provoquer à ce point l'affection des patriotes espagnols.

La Revista du 19 au soir, après avoir donné son approbation à la mesure législative qui consacre l'existence de deux chambres, ajoute que lorsqu'il s'agit de gouvernement représentatif, il est trois écoles consultées par chacun selon sa tendance particulière: écoles anglaise, américaine et française. La première a perdu son prestige, et aujourd'hui elle est menacée de réformes et de transformations infinies, la seconde n'est pas d'une facile importation en Europe, et la troisième n'a pas pour elle une sanction de temps assez puissante pour pouvoir être considérée comme un excellent modèle à suivre. Cette même école, d'ailleurs, se divise en deux fractions militantes: l'une veut la monarchie entourée d'institutions républicaines, tandis que l'autre vise à la restauration des états généraux, avec les modifications voulues par les besoins du siècle. Il est difficile que ces influences diverses ne se fassent pas sentir partout où le système représentatif tend à s'établir. En Espagne, ces écoles exercent cette même influence, bien qu'on invoque en même tems l'esprit national.

— S. M, désirant faire disparaître tous les noms qui pourraient rappeler de fâcheux souvenirs, a daigné ordonner que la frégate la Restauration prît à l'avenir le nom de la Ville de Bilbao; ce serait en même temps un honneur pour les héroïques défenseurs de la place. La corvette la Captive s'appellera désormais la Libérale, par analogie avec les institutions qui nous régissent.

—On mande de Cordoue que le patriote D. Francisco Moralès, et que Puente et Florier, détenus à Almadén, ont recouvré leur liberté.

(Eco del Comercio du 19 au soir.)

—On nous mande de Burgos, à la date du 17 décembre, que la division portugaise sortie de Valladolid, se dirigeait à marche forcée vers le nord, on croit qu'elle va seconder l'armée d'Espartero, devant Bilbao; elle prendra sans doute part à l'affaire générale devenue inévitable, ou du moins, elle harcelera Gomez de telle manière, que la diversion qu'il voulait faire sera irréalisable.

—Les mesures extraordinaires adoptées par les cortès ont produit une impression sensible à Merida.

—On mande de Castellon de la Plana:

La prise de Cantavieja ne nous a pas délivrés de la présence des factieux; leurs bandes pullulent ici. Saint-Mathieu était bloqué récemment par Ombria à la tête de 200 fantassins et 30 chevaux. La colonne du brigadier Borso duit partir demain pour Saint Mathieu De Serrador était récemment à Villafrancadulid avec 900 chevaux; il venait de Valdelinares. Forcadell, avec deux bataillons et quelques chevaux, a paru à Traiguera.

CONSENSÉDEROIAL.

VENTES DE COTON D'HIER.

725	balles Mississipi,		13 1/4
880	do	do	15 1/4
215	do	do	13 1/2
34	do Louisiane		16
25	do	do	17 1/4
29	du District O.		13½
1416			

Prix Courant du Coton et des Produits.

14 FEVRIER.

COTON	Choix	00 18 à 00 —
	Bon 1re. qualité	00 17 à 00 18
	Dito 2de. dito	00 15½ à 00 16
	Moyen	00 13½ à 00 13
	Ordinaire	00 11½ à 00 12
SUCRE	Nlle.-Orléans	00 5½ à 6½
MELASSE		00 33 à 00 35
TABAC	1re qualité	00 4 à 00 5
	2de. qualité	00 3 à 00 4
	Croisé	00 3 à 00 4
	Cube	00 4½ à 00 5
FARINE		10 00 à 10½ —
PORC	Clair	23 00 à 23½ —
	Mess	20 00 à 21 —
	Prime	16 75 à 17 25
	Plat-Côté	8 00 à 8 50
JAMBON	Fumé	00 10 à 00 12
	Côtes	00 12 à 00 14
	Epaules	00 7½ à 00 7½
	Plat-Côtés	00 11 à 00 11½
BŒUF	Mess	15 00 à 16 00
	Prime	11 50 à 11 50
GRAISSE		00 11 à 11½
BEURRE	Du Nord	00 22 à 00 25
MAIS		00 90 à 95 —
AVOINE		00 56 à 62½ —
WHISKEY	rectifié	00 50 à 00 50
	Commun	00 35 à 36 —
TOILE	D'emballage	00 22 à 00 24
CORDE	D'emballage	00 09 à 00 10½
PLOMB	en saumons, les 100 liv.	6 00 à 7 —

Marché du Havre, 31 décembre.

Le rapport suivant embrasse les transactions qui ont eu lieu depuis le 23 jusqu'au 30 décembre.

Coton—Depuis notre dernier rapport, les transactions ont eu pour limite le plus pressant besoin du commerce. Les ventes se sont faites à des prix irréguliers, mais peu élevés: en résumé il existe sur la place à la fin de cette année, un grand approvisionnement de coton: le marché est en stagnation et la vente a lieu à des prix nominaux.

Les ventes du 23 au 30 décembre ne comprennent que de 1645 balles de coton: en voici le détail d'après leurs provenances: Nouvelle Orléans 757 balles de 140 à 147 50c; Mobile 314 balles de 125 à 145 et Upland de 110 à 143 50, le tout les droits payés.

Les vente du ... qui ont régné sans interruption pendant ... tous de tems, ont mis obstacle aux arrivages.

Approvisionnement

au 30 déc	1836	45531 b	dont	34109 E. U.
	1835	19020		14533
Importé	1836	257317		225616
	1835	214610		189340
Sort du mar	1836	231886		208844
	1835	217523		193464

Sucres.—Les sucres ne sont demandés ni pour le commerce intérieur ni pour l'exportation. Nous n'attendons à présent aucun arrivage de cet article.

Bois.—Les seules ventes depuis notre dernier rapport ont été de 16 tonneaux de bois rouge de Rio à 28f 50c; 250 du bois de Campêche attendu par le Casimir à 30f 50, 505 bûches de mahogany à 32f 50, pas d'arrivages remarquables.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIE.

Brick Miles King, M..., Mobile,

	Beison & Sheffield
Brick Edwin, Lodald, Apalachicola,	Kidder & Read
Brick Vernon, Memphis, Havre	L H Gale
Goel Hyperion, Bebeler, Havane,	R Groning & co
Goel Cincinnati, Perin, Boston,	J A Merrill
Goel Drusilla, Kelly, Mobile,	Hepoll & Quantin

ARRIVES.

Bateau de remorque Hudson, de détour, avec les navires Vespasian, Shannon et la goëlette Regadeha.

Navire Vespasian, Wilson, Havre
Navire Shannon, Stone, de Kennebec
Goel Fredonia, West, de Charleston
Goel Neptune, Knowles, de Norfolk

MEMORANDA.

Le navire Vespasian a laissé à son départ du Havre, le navire New Orleans, cap Weber, devant partir pour la N Orléans le 3 janv; le navire Gérard doit partir le 26 dec, les navires Emerald et Champion n'étaient pas encore arrivés au Havre. Il a rencontré à 40 milles de Scilly, le bâtiment Fanny, parti d'ici pour le Havre

LEGISLATURE D'ETAT.

TREIZIEME LEGISLATURE—PREMIERE SESSION

JOURNAL DU SENAT.

JEUDI, 9 février 1837.

Le sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présens:

Messieurs C. Derbigny, président, Armant, Bossier, Brownson, Briscoe, Dupré, Ducros, Garcia, Hoa, Labauve, Penn, Porche, Scott et Winn.

M. Scott a présenté une pétition de la Compagnie du chemin de fer de la paroisse de Baton Rouge.

M. Penn a donné avis qu'il introduira un acte dont l'acte incorporant la Compagnie de l'éclairage par le moyen du gaz de de la Banque de la Nouvelle Orléans.

M. Labauve a donné avis qu'il présentera un acte pour amender les divers actes relatifs aux projets et à l'amendement des ... .

ORDRE SPECIAL.

"Acte pour rappeler plusieurs sections d'un acte relatif au recouvrement des cautions, obligations et reconnaissances dans les cas criminels, et pour pourvoir à l'authenticité des actes passés pardevant les juges de paix et pour d'autres objets.

"Acte autorisant une souscription à la Compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et de Nashville.

M. Hoa a fait la motion que le blanc dans la 1ère section fût rempli par la somme de "un million de piastres."

M. Penn a demandé l'appel nominal, et le résultat a été comme suit:

Messieurs Armant, Bossier, Ducros, Hoa et Penn, ont voté pour l'affirmative—5 voix.

Messieurs Brownson, Briscoe, Dupré, Garcia, Labauve, Porche, Scott et Winn ont voté pour la négative—8 voix.

La motion a été perdue.

M. Hoa a fait motion que le blanc fût rempli par la somme de "huit cent mille piastres." L'appel nominal a été demandé, et le résultat a été comme suit:

Messieurs Armant, Bossier, Ducros, Hoa et Penn, ont voté pour l'affirmative—5 voix.

Messieurs Brownson, Briscoe, Dupré, Garcia, Labauve, Porche, Scott et Winn, ont voté pour la négative. La motion a été perdue.

M. Hoa a fait la motion que le blanc fût rempli par la somme de "six cent mille piastres."

L'appel nominal a été demandé, et le résultat a été comme suit:

Messieurs Armant, Bossier, Ducros, Hoa et Penn, ont voté pour l'affirmative—5 voix.

Messieurs Brownson, Briscoe, Dupré, Garcia, Labauve, Porche, Scott et Winn, ont voté pour la négative—8 voix. La motion a été perdue.

M. Armant a fait la motion que le blanc fût rempli par la somme de "cinq cent mille piastres."

L'appel nominal a été demandé, et le résultat a été comme suit:

Messieurs Armant, Bossier, Brownson, Dupré, Ducros, Garcia, Hoa, Labauve, Penn, Porche, Scott, Winn ont voté pour l'affirmative—12 voix.

M. Briscoe a voté pour la négative—1 voix.

La motion a été adoptée.

M. Winn a offert un substitut à la première section, quand pendant la discussion du dit substitut, le sénat, sur motion, s'est occupé à huis clos d'affaires de l'exécutif. Les portes ont été ouvertes.

Sur motion, le sénat s'est ajourné à demain à dix heures du matin.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la 1re. Municipalité.

Séance du 13 février 1837.

Résolu que, dans le cas où les adjudicataires des terrains vendus à l'enchère publique le 9 janvier dernier pour le compte de cette municipalité, n'auront pas, dans un délai de quinze jours après la date de la présente résolution, signé les actes de vente pardevant le notaire de la corporation, le maire est et demeure autorisé, après l'expiration de ce délai, à faire avertir que, conformément à la loi, les dits terrains seront mis en vente et adjugés à la folle enchère des adjudicataires qui ne se seront point conformés aux conditions de la vente susdite.

Signé, L. U. GAIENNIE, Recorder.

Approuvé le 14 février 1837.

Signé, D. PRIEUR, Maire.

Pour copie conforme,

THEARD Jr. Secrétaire.

ON désire un jeune homme de 15 à 16 ans, connaissant un peu le dessin de l'architecture, et ayant de bonnes recommandations trouverait un emploi en s'adressant au bureau de l'Abeille entre 8 heures du matin et 2 heures après midi. 15 fev—3

A VENDRE—Une barouche presque neuve, avec un ou deux chevaux, avec les harnais. S'adresser à P H COLSON, chemin du Bayou. 15 fev—6

UN Picaillon de Récompense—S'est absenté de chez moi, l'apprenti nommé MAZELLI MILLAN, comme il est engagé pour quatre ans, avis est donné à quiconque l'emploierait, que mon intention est de le poursuivre conformément à la loi.

15 fev—3 J WOLF.

Un travail d'années réduit à quelques heures. Système d'Ecriture anti-angulaire.

M. BRISTOW, en présentant au public son élégant système d'écriture, se croit en droit de déclarer qu'il l'a enseigné avec le plus grand succès, depuis plusieurs années en Angleterre, aux E. Unis, au Mexique, au Perou, dans la Bolivie, au Chili, à Buenos Ayres, au Brésil, &c. &c; c'est pourquoi il engage avec confiance à l'enseigner dans cette ville et pour qui ...

DOUZE LEÇONS—d'Une Heure, suffiront pour obtenir et posséder toujours une écriture positive, franche et très gracieuse.

Il donne ses leçons en anglais, en français, en espagnol ou en portugais. Il ne compte pouvoir établir plus de deux mois dans cette ville. Son établissement est situé rue de Chartres, no 78, au premier étage. 15 fev—1m

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Bolivar.

- 25 caisses liqueurs en cruchons de porcelaine
- 600 livres saucissons de Lyon
- 1 caisse mèches à quinquets
- 1 do briquets phosphoriques et veilleuses
- En magasin.
- 100 doux. cerises de Guillaud et Badin
- 25 do marasquin
- 25 do dantzick
- 50 do kirsch et absynthe
- 20 do crème de thé
- 25 do liqueurs assorties
- 50 do champagne
- 200 paniers anisette
- 80 caisses raisins de Malaga
- 40 caisses véritable eau de vie d'Handaye
- 20 do fruits à l'eau de vie
- 20 do chambertin
- 20 do vin du Rhin
- 25 do eau de fleur d'oranger
- 200 boîtes prunes en boîtes de fer blanc
- 12 balles amandes
- 25 paniers bouteilles vides
- 30 caisses huile d'olive de Nice
- 400 do vin rouge et blanc
- 200 barils vin rouge
- 50 demi baril vin blanc
- 20 barils vinaigre
- 20 do imitation madère
- 19 demi piper eau de vie
- 20 boucauts sucre du pays, brut et clarifié.

Enfin un assortiment complet de provisions pour familles.

15 fev—10 GUERIN & POUVERIN.

LAFAYETTE & BRULATOUR, offrent à vendre en débarquement du brick Borodino, venant du Havre.

100 paniers champagne du vignoble célèbre du duc de Montebello, ancien domaine de la famille royale. Rue Toulouse, no 16.

FORTE PIANOS—2 élégans pianos de bois de caranda à 6 octaves, avec des tablettes métallique; ils sont construits pour ce climat; en débarquement et à vendre par

HUGO C. GUILDEMEISTER,
14 fev 45 rue Bienville.

FROMAGE—100 boîtes de fromages de Gothen et 20 barriques beurre en débarquement du navire le Mississipi à vendre par
15 fev ROBERT H. WHITE.

VIN DE MADERE—15 boucauts, et 20 quarts de vin de Madère, de Londres, et de Madère même en magasin et à vendre par
15 fev JAMES GRIMSHAW, 98, rue du Canal.

CHAPEAUX NOIRS RUSSES—Le soussigné reçoit maintenant une grande quantité de chapeaux de Castor de Russie, ces chapeaux n'ont pas de poil et par conséquent sont plus durables que ceux de soie. J. EVAS & Co.

EAU DE VIE ET BEURRE—100 barriques d'eau de vie française et 100 barillets beurre, venant d'être reçue à vendre par W. J HANESA & Co. 15 fev rue de Poydras No 31.

CHAPEAUX de castor a poil ras. venant d'arriver une grande quantité de chapeaux de Castor à poils ras pour hommes des dernières modes de New York à vendre No 30 rue de Chartres par.
15 fev J EVANS & Co.

TOILES à draps—Toile à draps de Jackson et Appleton en grosses balles, propre au marché Américain à vendre par Wm. G HEWES & Co.
15 fev 94, rue Poydras.

SAVON—100 boîtes de savon No. 1, en débarquement du navire Parthenon à vendre par ROB. H WHITE,
15 fev 34, rue Gravier.

RHUM de la Nouvelle Angleterre—50 barils en débarquement du navire Tropaz à vendre par
15 fev ROBERT H WHITE.

MORUE—500 boîtes en débarquement à vendre par
15 fev ROBERT H WHITE.

30000 GALLONS de mélasse à vendre par R BRUGIER.

BROUETTES à vendre par FN MAYNARD,
15 fev 36, rue Poydras.

PIMENTS—100 sacs de piment de la Jamaïque en magasin à vendre par
15 fev Wm. G HEWES & Co. 94, rue Poydras.

DRAPS de Lowell—10 caisses de draps reçu par le brick Plymouth à vendre par
15 fev Wm. G HEWES & Co. 94, rue Poydras.

LETTRES DE CHANGES, sur Londres et New York à vendre par.
15 fev JAMES GRIMSHAW.

MELASSE A VENDRE—200 tierçons, 600 barils et 15 balles de mousse, s'adresser rue des Magasins No 146.
14 fev—3 B. & J. SMITH.

EN débarquement du navire Bolivar et à vendre par les soussignés.

50 doux Guignolet (d'Angers)
10 do fraises (conservées)
300 boîtes sardines (Colin)
300 dames jeannes françaises.
E TASTET & A DELAMARE,
9 fev 93, rue St Louis.

VENTE PUBLIQUE DE TERRAINS A APALACHICOLA.

LES soussignés, administrateurs de la compagnie pour la vente des terres d'Apalachicola, donnent avis que leur seconde vente publique de terrains propres aux constructions, situés dans la ville d'Apalachicola, aura lieu sous la direction des directeurs de la compagnie, le premier mardi de mars prochain, (lundi) dudit mois.

Ils offriront aussi en vente au même lieu et place, tous les parcelles de terre dans les limites de la concession Forbes, entre la rivière Ock'ockoney et la petite rivière (excepté un morceau de terre de 1000 acres dont on a déjà disposé). Les parcelles cidessus mentionnées présentent une surface d'environ 12000 acres, plus ou moins.

Conditions: Un quart comptant ou sur traites approuvées, à 60 jours de terme, et la balance à 1, 2 et 3 ans, par paiemens égaux, avec intérêt, et lorsque ces paiemens auront été faits entre les mains des administrateurs, ils délivreront aux acquéreurs des titres ou plans lithographiés seront distribués au bureau des administrateurs à New York, et au bureau des directeurs à Apalachicola.

New York, Octobre 1836.

L. McLANE,
C A DAVIS, } administ.
J M WHITE.

14 fev—12

Theatre d'Orleans.

Jeudi, 16 février 1837.

La 5me. représentation de

L'ECLAIR.

Opéra comique nouveau en 3 actes.

Suivi de

LA MARRAINE.

Vaudeville en 1 acte, de Scribe.

On commencera à 6 heures et demie précise.

AVIS—MM. les commissaires dont les noms suivent ayant été nommés pour le bal de pères de famille qui aura lieu le vendredi 17 de ce mois, à 9 heures du soir, dans la salle d'Orléans.

Messrs. R O'Pritchard,	P A Rost,
A Longer,	G C De Armas,
Jh Pilié,	R Layton,
F Frey,	A Desmare,
J Nicholson,	S J Peters,
B High,	E Crozat.

Comités Divers.

Comité de Décoration—J Pilié, R Layton.

Comité d'Arrangement—P A Rost, S J Peters, C G De Armas, R O Pritchard, S High, A Longer, F Frey, A Desmare, J Nicholson, E Crozet.

Comité d'Invitation—A Longer, R O Pritchard, C G De Armas, P A Rost, R Layton, F Frey, J Nicholson, Jh Pilié, E Crozet, S High, A Desmare, S J Peters.

Comité pour les billets—J Pilié, E Bertus.

AVIS—Les souscripteurs au bal de pères de famille sont invités à remettre à M. E Bertus, avant vendredi 17 du présent, la liste de leur famille et des personnes qu'ils désirent faire inviter.

Par ordre du comité d'invitation.

15 fev

DERNIERE SEMAINE.

LE SPECTACLE MAELZEL, de l'Automa de joueur d'échecs; l'automate trompette et le Mélodium, &c., aura lieu tous les soirs, les dimanches exceptés, à l'encoignure des rues du Camp et Poydras, l'entrée par la rue Poydras.

On commencera à 7 1/2 heures précises.

Prix d'entrée—$1; les enfans, moitié prix.

13 fev—9*

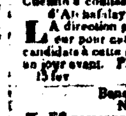

POUR LOUISVILLE—Le nouveau bateau à vapeur St. PETERS, capitaine Lokwood ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira positivement jeudi prochain 16 du courant à 4 heures de l'après midi.

Pour la balance de son fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser abord ou à

GRIVOT & PAIGE,
14 fev 12 Poydras.

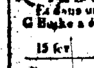

POUR LIVERPOOL—Le nouveau navire A I LE TAGUS capitaine Pratt partira sous peu il désire la charge de 200 balles de coton pour compléter son chargement, s'adresser pour fret ou passage à JAMES GRIMSHAW.
15 fev rue du Canal No 63.

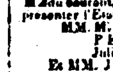

POUR BALTIMORE—Premier navire Le brick fin voilier A I L'ARGO: doublé et chevillé, capitaine Hutbings désire la charge de 50 barriques de sucre pour compléter son chargement, pour le fret ou passage, s'adresser au capitaine abord vis à vis la rue J ... ou à

HOSKINS & WILCOCKS,
15 fev No 15 rue du Camp.

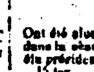

POUR BRAZORIA TEXAS.—La goëlette JULIUS COESAR, packet régulier capitaine A. Moore ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu, s'adresser pour fret ou passage à bord vis à vis la presse à coton d'en bas ou à

JAMES REED & Co.
15 fev rue Royale No 35

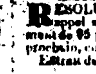

POUR TAMPICO—La goëlette BONITA, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira cette semaine. S'adresser pour passage à

J ROBERT & Co.
10 fev 47, rue Bienville.

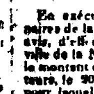

La goëlette Canola partira sans faute, pour du vieux bassin pour Biloxi et la passe Christiane. Les chargeurs sont invités à embarquer leur fret le plus tôt possible. 15 fev

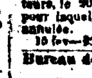

POUR GLASCOW.

Le superbe et fin voilier brick Caroline, cap. Kegley, partira immédiatement pour le port ci-dessus, pour passage seulement s'adresser à

L H GALE,
15 fev 93, rue de la Douane.

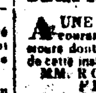

POUR SAVANNAH—La nouvelle goëlette Marion, fin voilier ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira de suite pour le port ci-dessus. S'adresser pour le fret ou passage à

L. D. O. WOOD.
7 fev. 22 rue Poydras.

POUR BOSTON—Passage seulement—Le superbe brick fin voilier Rapid, capitaine L. Craw, partira incessamment. Pour passage seulement s'adresser à

L H GALE
7 fev 93 rue de la Commune.

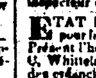

POUR CHARLESTON—Le brick de première classe HIRAM capitaine Bacon, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, partira positivement le 10 du courant. Pour la balance de fret et le passage, s'adresser à

7 fev BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

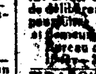

A LOUER OU A FRETER.

Le beau brick Caroline, doublé et chevillé, très fin voilier, portant 750 balles de coton, est prêt à recevoir son chargement pour l'Europe, s'adresser pour les conditions à

L H GALE,
10 fev 93, rue de la Commune.

Chemin à coulisses et compagnie de banque d'Atchafalaya, Nlle Orléans 14 fev 1837.

LA direction procédera à la nomination d'un payeur pour cette banque, Vendredi 17 courant. Les candidats à cette place devront envoyer leur demande un jour avant. Par ordre ROBERT G DIXON caissier.
15 fev

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle Orléans, 13 fev 1836.

LES personnes suivantes ont été nommées directeurs de cette Institution, pour l'année suivante.

Pour représenter l'Etat.

J H Shepperd	T H Milligan
Geo. Legendre	J P Fréret
C Adams Jr.	L A Ducros
Par les actionnaires.	
G Burke	S W Oakey
J Frey	W M Lambeth
J B Leverich	Geo. Green.

Et dans une séance du comité tenue aujourd'hui M G Burke a été unanimement élu Président.

15 fev MARTIN GORDON, Jr. caissier.

Banque d'Etat de la Louisiane.

Nlle. Orléans, 13 fév. 1837.

LES personnes suivantes ont été nommées le 10 du courant, directeurs de cette banque pour représenter l'Etat.

MM. M. S. Cucullu,	P Marigny,
P E Trevoa,	J W Zacharie,
Julien Préval	P Millière
Et MM. J G D Prez,	C Toledano,
Edmond Bonset,	Louis Defertet,
Félix Labatut,	B Lanaux,
Félix De Armas,	Henry Lockett,
Antoine Mavera,	Louis Pilié
Victor Roumage	A Fabot.

Ont été élue le 6 du courant par les actionnaires et dans la séance d'aujourd'hui, M. S Cucullu a été réélu président.

15 fev RICHARD RELFE, caissier.

Bureau de la Compagnie du chemin à coulisses de la Nlle Orléans et Nashville.

RESOLU que le président est autorisé à faire au nom des actionnaires relativement à un paiement de $5 par action, qui sera effectué le 20 d'avril prochain, conformément à la section de la charte.

Extrait des minutes de l'assemblée.

(Signé) McNAIR, secrétaire.

En exécution de la susdite résolution, les actionnaires de la dite compagnie sont requis de payer au bureau de la compagnie dans la ville de la Nouvelle Orléans, le paiement de $5 sur le montant de chacune des actions dont ils sont détenteurs, le 20 avril prochain, à défaut de quoi l'action pour laquelle ce paiement n'aura pas été fait, sera annulée.

15 fev—20 W W HOFFMAN président.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Océan.

A UNE assemblée des actionnaires tenue le 6 du courant, au bureau de la compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette institution pour l'année qui va suivre:

MM. R O Pritchard,	MM. H S Buckner,
P Peschier,	J W Justamond,
J W Oakey,	Seaman Field
Geo. M. Lee,	Glendy Burke,
	Jno. D Kerr.

A une assemblée du comité, tenue aujourd'hui, M. R O Pritchard, a été à l'unanimité nommé président. MM. C. M. Conrad, conseiller, M. L. Robertson, inspecteur et Wm. Tufts, secrétaire. 14 fev

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—No 929—Jno. U. Whitelsey contre ses créanciers.—Une assemblée des créanciers du pétitionnaire aura lieu au bureau de M. Louis T. Caire, not. pub., le 25 du courant, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire. Toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Par ordre de la cour.

Bureau du greffier, 14 février 1837.

A. GUYOL, Dép. Greffier.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Baldwin.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Thomas H. Maddox exécuteur survivant de la succession de feu Isaac Baldwin, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et le dit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité, comme exécuteur de la dite succession.

Par ordre de la cour.

13 fev W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de McCarthy.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Aaron Grimmen Wilson, exécuteur testamentaire de la succession de feu Patrick McCarthy ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

13 jan W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

Succession d'Henriette Malouin, décédée épouse d'Amédée Gervanne.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse St. Bernard, rendu le 31 janvier 1837, il sera vendu en vente publique, à la maison du ... de cette paroisse, mardi le 14 de mars 1837. A dix heures du matin, les esclaves suivans, savoir: Pascaline, négresse de 19 ans, avec son enfant Alfred, de 6 mois; Hetty, négresse de 23 ans, et ses deux enfans, Clémence, de deux ans, et Marianne de 8 mois; Mary négresse de 18 ans, John, orphelin de 5 ans; Jolice, nègre (idiot) de 39 ans.

Conditions.—La moitié comptant et la balance à six mois de crédit, en billets endossés, payables au domicile de la Banque des Citoyens à la N. Orléans, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Paroisse St. Bernard, le 9 février 1837.

11 fev—10,2pe OCTAVE B ROUSSEAU, Juge.

S'est absenté de chez le soussigné le 13 de ce mois, un cheval bay ayant une selle presque neuve sur le dos. Celui qui le ramènera à son domicile encoignure Jackson et Levée dans le faubourg Lafayette recevra une récompense libérale.

15 fev C. DELAHOUSSAYE.

A LOUER—Une maison agréable sur le côté ouest de la rue du Camp, entre St. Joseph & Delor: cette maison est entièrement finie, ainsi que ses dépendances et très bien distribuée pour la résidence d'une famille. S'adresser à
13 fev ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres.

AUX BATEAUX A VAPEUR—Bois de Pin sec à vendre par W. E. R. MURPHY,
14 fev No 126 Vieux Bassin.

ON demande à louer un bon nègre, bien par mois seront alloués: s'adresser à l'imprimerie de l'Abeille. 14 fev

VENTES PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS

Pour les autres avis voyez la 4me. page.

SUCCESSION DE SYLVA—Vente par le régistre des testamens.—Lundi le vingtième jour du mois de mars mil huit cent trente sept à midi à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans Etat de la Louisiane le susdit ordre en date du treize février mil huit cent trente sept, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Jean Baptiste Sylva décédé la propriété foncière ci après décrite.

Un lot de terre situé au faubourg Washington et dépendant des cidevant habitations des sieurs David Olivier et Joseph Lombard fils désigné par le numéro sept de l'îlet quatorze conformément au plan dressé le vingt mai dernier par Benjamin Buisson arpenteur et déposé en cette étude; lequel lot de terre mesure au pied anglais, trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Barthelemy sur cent dix pieds de profondeur, ensemble tous les droits privilégés, appartenances et améliorations attachés au dit lot de terre et en dépendant.

Conditions de la vente. Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS.

15 fev Régister des Testamens.

N. B. L'acte de vente se passera pardevant Octave de Armas notaire publique aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION DE TAYLOR.—Vente par le registre des testamens, le mardi vingt unième jour du mois de mars mil huit cent trente sept, à midi à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, ce susdit date du onze février mil huit cent trente sept, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession, de Maria F. Taylor décédée, l'esclave ci après décrite, HARRIET négresse âgée d'environ 22 ans.

Conditions de la vente, six et douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W F C DUPLESSIS.

15 fev Régister des testamens.

N B L'acte de vente se passera pardevant Théodore Seghers notaire public aux frais de l'acquéreur.

SUCCESSION de Warbeck.—Vente par le régister des testamens.—En vertu d'un décret de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 31 janvier 1837. Il sera, le jeudi vingt trois février 1837, à midi, offert en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, à la folle enchère de William Caton, et pour compte de la succession de Isaac Warbeck.

Deux lots de terre, situés à Carrollton, paroisse de Jefferson, en cet Etat, et désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet A.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance à 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale.

W. F. C. DUPLESSIS,

6 fev Régister des Testamens

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant William Boswell, Notaire public aux frais de l'acquéreur.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

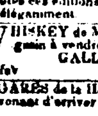

Les navires de cette ligne partiront tous les seconds lundis, dans l'ordre suivant, savoir:

Le navire Saratoga, capitaine Hathaway, partira le 13 février courant.

Le navire Arkansas, capt. Dennis, le 27.
Nashville, capt. D Jackson, le 13 mars.
Kentucky, J Barker, le 27 mars.
Orléans, S Sears, le 10 avril.
Alabama C C Berry, le 24 do.

Les navires cidessus, tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un faible tirant d'eau, ont été construits à New York, tout exprès pour ce voyage. Ils ont de beaux emménagemens et sont pourvus de provisions de premier choix, excepté en liqueurs et vins. Ils sont commandés par des hommes d'expérience et à chaque arrivée à l'embouchure du fleuve un steamboat les remorquera jusqu'à la Nlle Orléans. Le prix du passage est de 90 piastres. Les navires de cette ligne ne sont pas responsables pour les colis et parcelles qu'ils porteront sans bulletins de chargement dûment signés. La plus stricte ponctualité sera observée pour la régularité des jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

8 fev FRANKLIN & AMES, 55 rue du Camp.

GARDES D'ORLEANS, attention!—Vous êtes prévenus que le comité d'admission pour le bal militaire qui doit avoir lieu le 18 courant, se réunira lundi prochain et jours suivans, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après midi, aux dessus de la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, afin de vous délivrer les billets des personnes que vous désirez faire inviter. 11 fev

LES personnes qui désirent acheter des boucauts et barils vides pour maison peuvent s'en procurer en s'adressant au no 8, rue St. Louis, vis à vis de Carrière & Bordenst. 8 fev—8

Banque de l'Etat de la Louisiane

Nouvelle Orléans le 6 février 1837

LES Actionnaires de cette Institution qui n'ont pas soldé entièrement leurs actions, sont prévenus que d'après un arrêté du comité des directeurs du 4 du courant, ils sont tenus de payer la balance le 31 Juillet prochain, à défaut de quoi ils perdront tous les paiemens faits en acompte des dites actions, comme il est stipulé dans la 70me section de l'acte d'incorporation.

7 fev RICHARD RELF, caissier.

Compagnie d'Assurance de l'Aigle

LES actionnaires de cette compagnie se réuniront à leur bureau, pour l'élection annuelle des directeurs, pour l'année courante, le lundi 20 du courant, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. 6 fev

MARCHANDISES de manufactures Américaines—Le soussigné offre les marchandises suivantes à vendre à bas prix, pour liquider une factorie.

Toiles brunes pour draps et chemises
do blanchies do do
Jingans de 3/4 et 4/4
Jeans du Kentucky
Coutil bleu, blanc et brun
Chapeaux de palmiers
Imprimés de différentes façons

J. DE BROT.
13 fev 40 Vieille Levée.

BŒUF—19 barils de bœuf prime qui sont à bord du bateau no 5: à embarquer. S'adresser à
9 fev TOBY & BROTHERS, 3 rue Camp

Librairie Française & Espagnole,

Dirigée par A. L. Boimare.

Rue Toulouse, No. 47.

REÇU par les derniers arrivages,

Œuvres de Molière, 1 vol.
——Racine, 1
——Corneille, 1
——Boileau, 1
——Montesquieu, 1
——Lafontaine, 2
——Fénélon, 3
——Massillon, 3
——Delille, 1
——Bernardin de St Pierre, 2 vol

Moralistes français, contenant Pascal, Laroche Foucault, LaBruyère et Vauvenargues 1 vol.

Toutes ces éditions sont exécutées avec soin et reliées élégamment 14 fev—4 on 5

WHISKEY de Monongahela—150 barils en magasin à vendre par
GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
14 fev 21 rue de la Commune.

CIGARES de la Havane—Boites de beaux cigares venant d'arriver à vendre par
SLOAN & BROTHERS
14 fev 30, nouvelle levée.

CHARBON—Charbon de Liverpool, de qualité supérieure, vendu et livré à raison de $3 par bard.
W. E. & R. MURPHY,
14 fev 126, Vieux Bassin.

SABLE—300 barils sable blanc: 300 do jaune, à vendre en gros à des conditions avantageuses par
14 fev W E & R MURPHY, 124, Vieux Bassin.

PORC—199 barils mess et prime porc, en débarquement du steamer Petars à vendre par
R GRONING & Co.

MELASSE—100 barils de mélasse, 1ère qualité, à vendre par
14 fev FORSYTH, GOODWYN & Co.

COTON blanchi pour draps—10 caisses de coton blanchi pour draps, largeur de 5/4, de la fabrique d'Elliot, maintenant en débarquement du navire Gibraltar et à vendre par
14 fev FROST & Co. 8, rue de la Douane.

$20 DE RECOMPENSE—Il a été perdu rue Royale, de la rue St Louis à la rue St. Charles, une EPINGLETTE en diamans à étoiles; il s'y trouve au mil eu un gros diamant entouré de douze à treize petits autres.

La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui la rapportera à l'éditeur de l'Abeille.

Les bijoutiers et joailliers sont priés de la saisir si elle leur était présentée. 14 fev—6

MR. A. JUMEL, ex-professeur d'escrime à l'ACADEMIE MILITAIRE de WEST-POINT, a l'honneur d'annoncer au public que son intention étant de se fixer dans cette ville, il a ouvert sa SALLE D'ARMES à son domicile No.94 rue Toulouse, entre Royale et Bourbon.

Heures des leçons, 5 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. fev—3p4e

Mairie de la Nelle-Orléans.—LE prix de la farine fraîche est aujourd'hui de $11 par baril. D'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine (à partir de lundi 6 du courant) 29 onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin pèseront vingt cinq pour cent en sus, c'est-à-dire 36 onces et un quart.

Nlle Orléans, 11 fev 1837.

13 fev D. PRIEUR, Maire.

LE soussigné devant partir pour France, offre à vendre un cabaret situé rue Tchoupitoulas et Religieuses, No 313. Pour les conditions s'adresser à son domicile. Il invite les personnes qui lui doivent de vouloir bien acquitter leurs comptes d'ici au mois de mars prochain, et ceux auxquels il doit de présenter leurs comptes.

13 fev—8 NICOLAS ALEXANDRE.

A VENDRE—DEUX CHARRETTES attelées par deux beaux mulets bien connus; les charrettes sont presque neuves. Aussi, un Cheval de selle. S'adresser au soussigné, rue Tchoupitoulas, entre Delor et Louisa.

13 fev—10 RIVIERE père.

CLEF PERDUE—Il a été perdu, vendredi soir, entre les rues Poydras et Royale, une clef en cuivre, d'un coffre. La personne qui l'aurait trouvée est priée d'avoir la complaisance de la rapporter au bureau du Bulletin ou au Café de l'Arcade de Banks On lui sera très-reconnaissant, ou on donnera une récompense si on le désire. 13 fev—d

BINOCHE FRERES—Ont l'honneur de prévenir les dames qu'ils mettront en vente cette semaine un grand assortiment de Jacons et mousseline imprimées du dernier goût qu'ils viennent de recevoir par le Lafayette et autres navires.

Ils profitent de cette occasion pour prévenir le public, en général, qu'on y trouvera, à des prix très bas un nouveau choix de soieries, mousselines et satins de laine imprimés, lingerie, indiennes foncées et claires et autres articles d'hiver reçus tout récemment. 13 fev

Marchandises de Bemis Williamsett.

COIT & Co, rue de la Douane No. 20, offrent à vendre en ballots, les marchandises suivantes:

Tournevis de 8 pouces, emporte-pièces pour sonliers, petit marteaux, marteaux à river, compas à diviser, compas assortis; aussi, 50 caisses cardes à coton de Whittimore, 1 caisse vrilles en acier fondu, 1 bal lot équinettes No. 1 à 6, 2 caisses ferblanc assorti, 1 caisse de petits gaufriers patentés. 13 fev

VIN DE PORTO—Plusieurs pipes de vin d'Oporto de Terragone à vendre par.

PHILLIPS & HART,
9 fev 30 rue du Camp.

NOUVEAU MAGASIN DE FANTAISIES.

Rue Bourbon No. 176, entre St. Pierre et Toulouse.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et particulièrement les dames, qu'il vient d'arriver en cette ville, avec un assortiment complet des objets les plus nouveaux de Paris, tels que musique, boîtes de fantaisie de toutes espèces, parfumerie, jouets d'enfans, jeux de spa pour le transfer &c. &c. il fera son possible pour mériter la confiance des personnes, en vendant à des prix modérés; ... en gros soit en détail.

3 fev—6f LANGLUME

GRAISSE—Quelques barils de saindoux en magasin à vendre par HEFFORD & BORJENFREY.

Ventes à l'Encan.

PAR JONAS ROBERTSON & Co

AUJOURD'HUI à midi à la Bourse de l'Arcade rue des Magasins, il sera vendu, le jeune Jack, barbier de son état âgé de de 23 ans environ. Aussi Phœbe, bonne cuisinière repasseuse et blanchisseuse âgée de 24 ans tous les deux parfaitement garantis et vendus pour clore une société. Les conditions, le jour de la vente.

L'acte de vente pardevant J. B. Marks notaire public aux frais de l'acquéreur 15 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING.

VENDREDI prochain, 17 du courant à 3 heures de l'après midi, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, il sera vendu une quantité de cordages, coupés et sauvés du brick Americus, capitaine Treadwell démâté dans son voyage de New York à ce port; la vente aura lieu sur la levée, à bord du dit brick, un peu plus loin que la presse à coton. 15 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Propriété de Valeur.

LUNDI prochain, 20 du courant à la Bourse, aux coins des rues Chartres et St Louis, à midi précis, il sera offert en vente une belle propriété, située au faubourg Marigny, rue Morean, entre les rues des François et des champs Elisées ou le Rail Road, et par sa position, à quelque pas de la levée, de l'Esplanade et du chemin à coulisses, ce terrain mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur sur lequel il y a une maison briquetée entre poteaux de 4 appartemens, cheminées double, galerie, cabinets, cuisine et la propriété est très connue pour avoir appartenu au défunt S. Cucullu père.

Conditions un tier comptant et la balance à 6 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, chez W. J. Lewis notaire aux frais de l'acquéreur. 15 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Propriété de Valeur.

LUNDI prochain, 20 du courant, à midi précis à la Bourse, au coin des rues Chartres et St Louis, il sera offert en vente.

10 beaux terrains de valeur

Situés au faubourg Washington, dont 5 sur la rue Barthelemy, et 5 sur la rue Mazant, dans l'islet no 27 qui est renfermé par les rues Barthelemy, Mazant Amour et la promenade des Bons Enfants, ces terrains sont bien situés et sont à une petite distance des magasins à tabac, lesdits d'après le plan exposé à la Bourse, et fait par Voilquin architecte.

Conditions 1/3 comptant la balance, à 5, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, chez W. J. Lewis, aux frais des acquéreurs. 15 fev

PAR JOHN M BACH, HEWLETT & CENAS.

Vente d'une magnifique propriété située dans la seconde municipalité.

IL sera vendu samedi, 25 courant, à midi, à la Bourse de l'Arcade.

Sept lots de terre situés rues Foucher et des Magasins, entre les rues St Joseph et Delor.

Le lot No. 1 mesure 26 pieds de face sur la rue des Magasins, sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces et 7 lignes.

Conditions.—L'acquéreur se chargera du paiement de quatre billets, chacun $2000, payables le 1er. janvier 1838, 1839, 1840 et 1841, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, sans intérêt.

Le lot no. 2, même face et profondeur que le no. 1. Conditions 1, 2, et 3 ans de crédit sans intérêt.

Le no. 3, mêmes dimensions.

Conditions.—L'acquéreur se chargera de payer la moitié de deux billets, chacun de $3800 qui échoiront le 15 décembre 1837 et 1838, la balance un quart à 6 mois, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit.

Le lot no. 4 mesure 25 pieds 10 pouces 3 lignes de face sur la même profondeur que les lots no 1, 2 et 3.

Conditions les mêmes que pour le no 3

Le lot no. 6 mesure 25 pieds 6 pouces de face sur la rue Foucher, et environ 118 pieds de profondeur.

Conditions, un quart à 6 mois; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit.

Le lot no. 7, semblable au no 6,

Conditions, les mêmes que pour le no 6.

Le lot no. 8 mêmes dimensions.

Conditions, l'acquéreur se chargera de payer $666, 66-100 dues en mai 1838, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, sans intérêt.

Le montant du crédit pour les différens lots sera assuré par billets endossés à satisfaction: et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

AUSSI

Deux lots de terre situés à l'encoignure des rues Barthelemy et des Magasins.

Le lot No 1 mesure à la dite encoignure, 20 pieds de face sur la rue des Magasins, et 120 de profondeur sur la rue Barthelemy, avec maison à 2 étages en charpente et autres constructions, louées à raison de $30 par mois, et assurées par la compagnie d'assurance de la Nouvelle Orléans jusqu'au 25 octobre prochain pour $2000. La police en sera remise à l'acquéreur.

Le lot No 2 est contigu au No 1, il mesure 30 pieds de face sur la rue des Magasins et 120 de profondeur entre ligne parallèle, il y a sur ce lot une petite maison actuellement louée $10 par mois.

Conditions. L'acquéreur se chargera de payer un billet de $100, échéant le 26 avril 1837, et hypothèque sur le no. 1, la balance à 1, 2 et 3 ans, sans intérêt. Cette propriété est grevée de plusieurs billets payables dans le courant de la présente année, et le vendeur s'engage à s'en affranchir, et jusqu'à les billets de l'acquéreur resteront en dépôt dans les mains du notaire.

AUSSI.

Trois lots de terre avec maison et écurie situés encoignure des rues Tchoupitoulas et Céleste, dans le faubourg de l'Annonciation.

Le no. 1 forme l'encoignure des dites rues, et mesure, sur la rue Tchoupitoulas 30 pieds de face, et 100 de profondeur sur la rue Céleste

Le no. 2, contigu au no. 1, mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Tchoupitoulas, et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le no. 3 mesure 21 pieds 10 pouces 5 lignes de face sur la rue Céleste, et 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur.

Le tout mesure anglaise.

Conditions.—L'acquéreur se chargera du paiement de $3000 hypothéquées sur la dite propriété et qui échoiront le 27 octobre prochain, la balance à 15, 27 et 36 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, pardevant Louis T. Caire, notaire public aux frais des acquéreurs.

AUSSI.

Quatre lots de terre situés à l'encoignure des rues St. Joseph et St Charles et portés au plan sous les nos 1, 2, 3 et 4.

Il y a sur cette propriété une maison rue St. Charles, présentement louée $30 par mois.

Le no. 1 forme l'encoignure des rues St Joseph et St Charles, il mesure 24 pieds 1 pouce et 2 lignes de face sur la rue St Joseph et 87 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur la rue St Charles.

Le lot no. 2, contigu au no 1, mesure 25 pieds de face sur la rue St Joseph et 87 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur.

Le lot no 3 touche au no 2 et mesure 25 pieds de face sur la rue Joseph, même profondeur que le no 2.

Le lot no. 4 joint le no 3, mesure 25 pieds de face et une profondeur égale à celle du no 3.

Conditions.—L'acquéreur du No. 1 prendra à sa charge l'acquit d'un billet de $3557, portant hypothèque sur la propriété, et payable le 18 décembre 1837, la balance à 2 et 3 ans de crédit sans intérêt, par billets payables de 6 en 6 mois et endossés à la satisfaction du vendeur.

Les lots no. 2, 3, et 4 seront vendus à 1, 2 et 3 ans de crédit sans intérêt pour billets endossés à satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à fin de paiement. 15 fev

PAR F DUTILLET & DELERY,

IL sera vendu samedi, 18 février, 1837, à midi, à la Bourse Hewlett:

La négresse LUCILE, âgée d'environ 21 ans, cuisinière pour un petit ménage, blanchisseuse, repasseuse et sachant faire la pâtisserie; cette négresse est fidèle; on la garantit pure des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Un quart comptant, le reste à 4 et 8 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Louis T. Caire, notaire public. 15 fev

PAR H DOMINGON & P E TRICOU.

IL sera vendu le mercredi, 22 février, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis:

2500 Terrains environ situés au faubourg Washington, d'après un plan dressé par J. Journot, et qui sera exposé quelques jours avant la vente.

La position avantageuse des terrains cidessus, ainsi que l'exécution prochaine du railroad et du Canal assurant à cette partie de la ville un accroissement qui ne peut manquer de produire une hausse considérable dans la valeur des terres. Ces considérations doivent engager les spéculateurs à profiter de cette occasion de faire des achats qui devront leur présenter par la suite d'immenses résultats.

Cette vente devant clore de nombreux intérêts, elle sera faite sans réserve, afin de laisser aux acquéreurs une chance favorable de spéculer, on vendra par îlet.

Conditions. 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à l'échéance portera un intérêt de 10 pour cent l'an, sans que les parties audit billet puissent se prévaloir de cette clause pour en différer le paiement. Si dans les vingt jours qui suivront la vente, les actes ne sont pas signés, les vendeurs se réservent le droit de faire vendre à la folle enchère des personnes en retard sans qu'il soit nécessaire de les mettre en demeure ou de considérer l'adjudication nulle.

Les actes de vente seront passés chez A Mazureau, notaire, aux frais des acquéreurs ainsi que la mise en possession. 13 fev—7

PAR M. BARNETT, Sr.

Terrains de valeur.

MERCREDI, 15 février, à midi, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure Chartres et Saint-Louis:

Cinquante six lots de terre situés au faubourg Washington (district Duralde) formant les ilets nos 17 et 20. Une partie de ces terrains font face à la rue des Bons Enfants où doit passer le railroad de la Terre aux Bœufs et bornés par les rues Congrès, Urquhart et Indépendance.

Le tout conformément au plan qui est maintenant exposé à la Bourse.

Aussi, 171 terrains situés au faubourg Jackson, lesquels touchent à la propriété cidevant Huet: plusieurs ilets font face à la rue du Canal et du Nashville Rail Road.

Ces terrains offrent de grands avantages aux personnes qui désireraient faire de bonnes acquisitions comme étant situés en partie sur le chemin de la Métairie, et d'après les grands achats faits par plusieurs compagnies des terres avoisinantes ne laissent aucun doute sur l'augmentation de ladite propriété.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés avec hypothèque.

Les actes de vente pardevant L T Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 10 fev

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—No. 9193—Antonio Raphael Miranda vs. ses créanciers. Présent l'honorable Charles Maurian, juge; ordre 11 janvier 1837. La cession de biens par le pétitionnaire ayant été acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu au bureau de Gustave Le Gardeur, notaire public, mercredi le 15 de février prochain, pour y délibérer sur les affaires de l'insolvable; et en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne sont arrêtées. Il est de plus décrété que R. Rousseau avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette affaire.

Bureau du Greffier, 12 janvier 1837.

Par ordre de la cour,

14 jan—4pe ARMAND PITOT, greffier.

STATE OF LOUISIANA—Parish court for the Parish and City of New Orleans—Present the Honorable Charles Maurian, Judge. Antonio Raphael Miranda, vs his creditors. Order 11th January, 1837. The cession of property by the petitioner is hereby accepted by the court for the benefit of his creditors. And it is ordered that a meeting of said creditors take place at the office of Gustave Le Gardeur, Esq. notary public, on Wednesday the 15th day of February next, then and there to deliberate on the affairs of the insolvent, and in the meantime all proceedings against his person and property are stayed. It is further ordered that R Rousseau, Esq, attorney and counsellor at law be appointed to represent the absent creditors in this case. Clerk's office, 12th January, 1837. By order of the court.

jan 14 ARMAND PITOT, clerk.

VINAIGRE DE CIDRE—30 barils de vinaigre de cidre à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co.
9fev No 14 Poydras

Ventes à l'Encan.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu jeudi, 16 février 1837, le nègre nommé Sherrick, âgé de 28 ans, charretier et laboureur, sachant soigner les chevaux, bon sujet et peut être employé comme premier travailleur dans un magasin, et est entièrement garanti contre les vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—4 et 10 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et datés du 10 du courant; hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Carlile Pollock, aux frais de l'acquéreur. 14 fev—3

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MERCREDI prochain, 22 du courant, à la Bourse de l'Arcade, à midi, il sera vendu sans réserve,

36 terrains de valeur situés au faubourg Livaudais et Carrollton, faisant partie des îlets A & B, d'après le plan à l'Arcade.

Aussi, 8 superbes terrains situés au faubourg Livaudais, dans l'ilet no 85 faisant face à la rue Washington, entre les rues Chesnut et Plaquemine, d'après le plan aussi à l'Arcade.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente en l'étude de T Seghers, not. aux frais des acquéreurs. 9 fev

PAR P. E. TRICOU.

Vente par cause de départ et sans réserve.

IL sera vendu par îlet, à midi, le 16 courant, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis.

Deux beaux ILETS DE VALEUR, chacun de 24 Lots, tous deux avantageusement situés à Carrollton, et proximativement à la porte où passe le canal et le chemin de fer du canal Avenue. En considérant ces deux grands avantages et la valeur qu'ont acquis les lots de Carrollton depuis l'année dernière du quadruple, il est à présumer et même certain qu'avant un an ils doubleront de valeur; ce qui offre aux acquéreurs cet avantage ce sont la situation de ces deux îlets, en considérant que les améliorations que la compagnie doit indubitablement terminer en prolongeant le canal Avenue, avec la route de fer jusqu'au lac; ces améliorations faites leur donnera une bien plus grande valeur.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, pardevant M. Amédée Ducatel, aux frais des acquéreurs. 12 fev—4

PAR J LE CARPENTIER.

IL sera vendu, Vendredi, 17 courant, à 11 heures précises du matin, à la presse à vapeur à coton au bas de la ville, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

750 balles de coton avariées à bord du navire E. Jackson, cap. Peabody, expédié de ce port pour celui de Liverpool et rentré en détresse.

Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 15 fev

PAR H. J. DOMINGON & M BARNETT Sr.

IL sera vendu jeudi, le 16 du courant, à midi, à la Bourse au coin de la rue de Chartres et de St. Louis.

Six lots de terre de valeur dans la 3me municipalité formant un ilet de 128 pieds au coin de la rue des Champs Elisées vis à vis le chemin à coulisses de Pontchartrain et la rue Casacalvo où il fait face à la place Washington, ces lots sont des dimensions suivantes comme sur le plan exposé à la dite Bourse.

Le lot No 1 forme le coin des rues Champs Elisées et de la rue Casacalvo de 27 pieds 10 pouces de front sur 100 pieds de profondeur.

Le lot No 2 joignant le No 1 de 25 pieds de face sur 100 de profondeur les No 3 et 4 joignant No 2 de 25 pieds de face sur 100 do.

Sur ces deux lots est une maison à un étage, avec cuisine et galerie devant et derrière, ces bâtimens sont vendus ensemble avec les lots ci dessus.

Lots No 5 joint le No 4 de 25 pieds de face sur 100 de profondeur, lot No 6 forme le derrière des cinq lots ci dessus et fait face à la rue Casacalvo où il mesure 28 pieds 9 pouces 7 lignes sur 127 pieds 10 pouces de profondeur et forme la propriété de M. L. Ferraud.

Ces 6 lots de terre forment un îlet de 127 pieds 10 pouces sur les Champs Elisées sur 128 pieds 9 pouces et 7 lignes sur Casacalvo et à moins que le tout des lots ne soient actuellement vendu séparément et l'adjudication ... comme nulle, alors ils seront vendu en un bloc, et l'acheteur aura le bénéfice de trente ... de la banque des Consolidés, de 500 ... chacune, qui seront vendu après la vente des dits lots.

Conditions de la vente, pour les 6 lots un quart à 3 mois et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois du jour de la vente en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Pour les 30 actions de la banque 60 jours de crédit en billets endossés à satisfaction.

Les actes de vente pardevant M. Wm. Y. Lewis aux frais de l'acquéreur.

AUSSI.

Une maison et un lot de terre dans la 1ère municipalité située au coin des rues Dumaine et St Claude de 37 pieds 7 pouces 2 lignes de face sur la rue Dumaine, sur 100 pieds 2 pouces de profondeur sur la rue St. Claude ensemble toutes les bâtisses sur l'arrière du dit lot.

Conditions, 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, l'acte de vente pardevant W. N. Y. Lewis not. pub. aux frais de l'acquéreur, le plan de la dite propriété a et exposé à la Bourse ci dessus mentionnée. 7 fev—9

PAR P E TRICOU.

IL sera vendu le Samedi 18 courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis

Un terrain situé rue de la vieille levée, entre Esplanade et Quartier, attenant au bureau de la Banque des Citoyens; mesurant d'après le plan dressé par Allou d'Hémécourt, le 15 Janvier 1834, 43 pieds 9 pouces de face à la rue de la vieille levée, 47 pieds 10 pouces sur la ligne du fond, sur 96 pieds 4 pouces de profondeur ensemble les bâtisses qui y trouvent.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction des vendeurs, portant intérêt à raison de 7 pour cent l'an, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Théodore Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs. 14 fev

PAR DOMINGON & BARNETT.

IL sera vendu Mardi 21 du courant, à la Bourse de l'Arcade.

234 lots de terre, faisant la continuation du faubourg Jackson, et bien connu comme la terre de F Huet, située à la Métairie Ridge.

Ces lots de terre sont très élevés et propres à être cultivés en jardins, ils feraient aussi de très jolis endroits pour bâtir; l'été, parce qu'ils sont dans une situation commode et très jolie, près du centre des affaires, 3 excellentes routes conduisent à ces lots, le premier chemin est l'avenue, passant près du nouveau canal, par le bord de la rue St Charles, pas 10 minutes de distance; la 2nd. est les routes du Bayou et de la Métairie, la 3ème est cette superbe et large rue du Canal, sur laquelle est le chemin à coulisses de Nashville et la Nouvelle-Orléans, il est évident que ces lots sont les mieux situés que tous ceux qu'on ait offert jusqu'à ce jour.

Conditions: 10 pour cent, argent comptant, 10 pour cent à 6 mois, et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier not. pub. aux frais des acquéreurs, de même que la mise en possession.

Les 10 pour cent argent comptant doivent être déposés dans les mains du notaire dans les 48 heures après l'adjudication, sous peine de rendre la vente nulle. La vente sans réserve. 11 fev—9

CABARET à vendre—Les propriétaires désirant quitter la ville, offrent à vendre à l'amiable, leur cabaret. Pour les conditions, s'adresser encoignure Craps et St Ferdinand, à côté de la presse à coton; ils loueront aussi la maison où se trouve le cabaret. 11 fev—3

TOILE d'emballage—150 pièces toile d'emballage en magasin et à vendre par
11 fev EASTMAN & BROTHERS,

BLANC DE BALEINE—60 barils de blanc de baleine d'hiver, 400 boîtes cannelles de New-Bedford, à vendre par
11 fev L H GALE, 93 rue de la Commune.

DRAP noir à vendre—Bombazine française extra-superfine et de qualités assorties de draps d'été et de bombazine française, en débarquement du navire Yazoo, à vendre par
11 fev ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres.

GUILLAUME KNAPP, sellier carossier, a l'honneur d'avertir ses amis et le public qu'il a transporté son magasin dans la rue de Chartres No. 177 entre St Pierre et Toulouse, où il continuera comme par le passé à fournir et à fabriquer tous les objets concernant son état, il fera toutes les réparations nécessaires aux voitures, et en outre tout ce qui concerne les fournitures militaires dans le dernier goût. 10 fev—6

A VENDRE, à bord du navire Bolivar, du Havre 6000 mangues. S'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue du Quartier. 10 fev—6

AVIS—Les personnes qui auraient perdu deux chiens de chasse épagneuls, pourraient les réclamer en payant les frais et s'adressant au corps de garde du lac Ponchartrain.

Le 26 janvier 1837. 10 fev—6

GRAINES de coton—250 sacs graines de coton du Petit Golfe, de première qualité, à vendre par PEYROUX, ARCUEIL & Co.
10 fev—1m 18 rue Toulouse.

A VENDRE à bon marché, une quantité de portefeuilles, de bureau de voyage, livres de banque et portefeuilles, s'adresser entre 10 heures et 4 heures à EASTMAN & BROTHERS,
10 fev—3 30, nouvelle levée.

AVIS—Le capitaine F. C. Dumes a l'honneur de prévenir les capitaines et armateurs qu'il a fait un PLAN des Iles des Tortugas à grande échelle; ce n'est qu'après plusieurs voyages faits en ... à la Havane qu'il a réussi à le figurer ayant eu le soin de sonder partout à l'entour des iles et dans chaque passe. Ayant avec lui un bon chronomètre anglais, avec lequel il a trouvé le Phare par 83° ... de longitude Ouest.

Le dit plan se trouvera chez G. Bruslé libraire.

8 fev

BOTTES, souliers et brodequins—110 caisses en débarquement des navires Gibraltar et Ohio, contenant un grand assortiment propre au temps présent et à la saison prochaine à vendre par

FROST & Co,
10 fev 8, rue de la Douane.

AGENCE générale.—Le soussigné de nouveau domicilié à la Nouvelle Orléans, se chargera, à l'avenir, des affaires des personnes qui voudront quitter le pays ou en absenter seulement, y ... leurs intérêts à soigner. Il fera en outre la ... de change dans toutes ses branches, et ... pour tous achats ou ventes de propriétés et produits.

S'adresser rue Conti, No. 56.

5 oct—6m.3pe LAVILLE

BISCUITS au beurre et biscuits ... à vendre par ... NICHOLS, ... encoignure du Camp et Natchez.
10 fev

AVIS—Les souscripteurs aux propositions faites pour l'érection d'une nouvelle ville, sur le côté Est de la Baie de la Mobile, qui ne se sont point conformés aux conditions de la souscription qui leur prescrit le temps et la manière de leurs paiemens, sont et demeurent notifiés qu'à moins que le terme de leurs actions respectives ne soit payé d'ici au 25 du courant et la reste endossé à la satisfaction de la compagnie, leurs actions dans cette incorporation seront confisquées et leurs souscriptions seront rayées.

Ville de l'Alabama le ... février 1837.

M. BAYARD,
L. MILLAUDON,
Commissaires.

S'adresser à L. MILLAUDON, 17, rue Royale.
13 fev—6

PIANO—Un superbe piano fait à Londres, de six octaves et demi, en bois de rose et à bibliothèque, garanti d'être un excellent instrument supérieur, et d'un très beau ton. Pour les conditions s'adresser à JACOB LEVY.

13 fev—3 Rue des Magasins vis à vis l'Arcade.

A vendre ou à louer—Le soussigné devant quitter la ville, offre à vendre ou à louer sa résidence située rue Pacé, faubourg Delord, et livrable le 15 du mois de mars prochain. Le lot de terre sur lequel se trouve cette propriété mesure 130 pieds de face sur 150 pieds de profondeur, mesure française. Les bâtisses consistent en une maison ... neuve, et contenant un ... de neuf appartemens, deux cuisines ... chambres; une écurie pour 15 chevaux avec des ... pour voitures, et grenier pour y loger 30 balles de foin, il y a un très beau puits de ... , et ... en pieux debout. Les personnes qui désirent en acheter ou louer cette propriété, sont invitées à s'adresser à

13 fev—4 WILLIAM NOTT